

## 9.—Trafic du voiturage motorisé, 1944 et 1945

NOTE.—Les gros entrepreneurs de voiturage de marchandises comprennent ceux dont les recettes annuelles sont de \$20,000 ou plus; les petits entrepreneurs, ceux dont les recettes annuelles varient de \$5,000 à \$20,000.

Détails	Marchandises				Voyageurs		Totaux	
	Gros		Petits		1944	1945	1944	1945
	1944	1945	1944	1945				
<b>Voyageurs transportés—</b>								
Trajets réguliers—								
Interurbains et ruraux nomb.	663,257	474,613	54,412	14,714	91,697,757	93,738,719	92,415,426	94,228,046
Urbains .....	néant	néant	néant	néant	134,021,667	141,344,895	134,021,667	141,344,895
Service spécial et loué—								
Interurbain et rural... nomb.	30,327	14,530	10,836	néant	7,942,475	2,972,792	7,933,638	3,987,322
Urbain...	néant	néant	néant	"	388,151	297,602	388,151	297,602
<b>Totaux, voyageurs transportés..... nomb.</b>	<b>693,584</b>	<b>489,143</b>	<b>65,248</b>	<b>14,714</b>	<b>234,650,650</b>	<b>239,354,008</b>	<b>234,808,882</b>	<b>239,357,965</b>
<b>Totaux, marchandises—service interurbain et rural... tonnes</b>	<b>8,844,267</b>	<b>8,003,533</b>	<b>1,496,750</b>	<b>2,739,693</b>	<b>63,930</b>	<b>110,935</b>	<b>9,604,947</b>	<b>10,353,631</b>

**Accidents de véhicule automobile.**—Les automobilistes sont tenus de faire rapport des accidents, mais il n'existe pas de statistiques complètes pour toutes les provinces. La Division des statistiques vitales du Bureau de la Statistique réunit les données sur les pertes de vie dues aux accidents de véhicule automobile, et celles-ci sont indiquées au tableau 10. Une comparaison directe de ces statistiques entre les provinces n'a que peu de valeur en raison des différences de superficie, de population, de densité du trafic, etc.; mais, afin de placer les provinces sur une base à peu près semblable, la moyenne de décès par 10,000 automobiles enregistrées a été disposée en tableau. Malgré cela, ces chiffres ne reflètent aucunement la diversité des usages des véhicules automobiles, des climats, des routes, des modèles de voitures de tourisme, etc., lesquels sont autant de facteurs dans les accidents.

Le tableau 11 donne le nombre de personnes tuées ou blessées dans des accidents d'automobile déclaré par les branches des véhicules automobiles des gouvernements provinciaux. Il est fort possible que des personnes déclarées blessées par les autorités provinciales meurent de leurs blessures par la suite et soient comprises dans les morts accidentelles des statistiques vitales au tableau 10, et aussi que des accidents, survenus tard en décembre et ayant la mort pour résultat, soient imputés à décembre par les autorités provinciales, mais à janvier de l'année suivante dans les statistiques vitales. En conséquence, les chiffres des morts accidentelles des tableaux 10 et 11 ne sont pas absolument concordants.